WIKIPÉDIA

Tahitien

Le **tahitien** (autonyme : *te reo Tahiti* /te ˈreo ˈtahiti/) est l'une des cinq langues reconnues de la Polynésie française, où il reste la seconde langue véhiculaire, en concurrence avec le français, unique langue officielle de ce Pays d'outre-mer[3].

La langue tahitienne est parlée dans les îles de la Société, notamment à Tahiti, au Nord-Ouest des Tuamotu et à Tubuai[4]. Elle est également la langue maternelle d'une partie des Tahitiens de Nouvelle-Calédonie.

C'est une langue de tradition orale, transcrite pour la première fois au début du XIXe siècle par des évangélisateurs chrétiens de la Société missionnaire de Londres pour la traduction de la Bible.

Tahitien
te reo Tahiti

0:00 / 0:00

Interview en tahitien et français lors des États généraux du multilinguisme dans les outre-mer (décembre 2011).

Pays	France
Région	Polynésie française, Nouvelle-Calédonie
Nombre de locuteurs	Polynésie française : 63 000 (2007)[1] Total : 68 000[1]
Typologie	VSO, isolante, accentuelle
Statut officiel	
Régi par	Académie tahitienne
Codes de langue	
ISO 639-1	ty
ISO 639-2	tah
ISO 639-3	tah (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=tah)
IETF	ty
Linguasphere	39-CAQ-h (http://www.hortensj-garden.org/index.php?tnc=1&tr=lsr&nid=39-CAQ-h)
Glottolog	tahi1242 (http://glottolog.org/resource/languoid/id/tahi1242)

Échantillon

Article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (voir le texte en français (https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html)) :

'Īrava mātāmua : E fānauhia te tā ʻāto ʻara ʻa o te ta ʻata tupu ma te ti ʻamā 'e te ti ʻamanara ʻa ʻaifāito. ʻUa ʻī te mana ʻo pa ʻari ʻe i te manava ʻe ma te ʻā ʻau taea ʻe ʻoia tā rātou ha ʻa i rotopū ia rātou iho, e ti ʻa ai.[2]

Carte

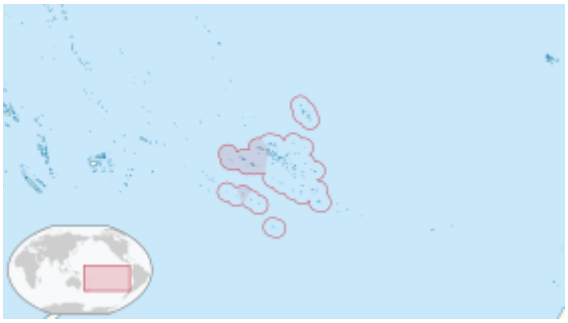

Langue vernaculaire

Langue locale véhiculaire

Sommaire

Définition
- Classification
- Nom

Histoire
- Peuplement des Îles de la Société
  - La coutume du *pi'i*
- Évolution historique contemporaine
  - Première transcription
  - Influence des langues étrangères
  - La situation actuelle du tahitien
    - Le tahitien dans l'usage courant
    - Son enseignement
    - Son statut juridique
    - Le rôle de l'Académie tahitienne
    - Le tahitien dans la littérature

Graphies et prononciation
- Graphie recommandée par l'Académie tahitienne
- Graphie « Raapoto »
- Enseignement
- Alphabet
  - Consonnes
  - Voyelles
- Altération de la prononciation

Quelques éléments de la syntaxe
- Déictiques personnels
  - Singulier
  - Duel
  - Pluriel
- Marqueurs aspectuels

Perspectives futures

Notes et références
- Notes
- Références

Voir aussi
- Bibliographie
- Ouvrages généraux ou divers
  - Méthodes d'apprentissage
  - Ouvrages didactiques
  - Grammaires, dictionnaires et lexiques
- Articles connexes

Liens externes

Définition

Classification

Le classement des langues par famille de la langue tahitienne[5, 6] permet d'imaginer le voyage qui conduisit à travers les siècles les ancêtres des Polynésiens de l'île de Taïwan jusqu'aux Îles de la Société. Le tahitien fait en effet partie des langues austronésiennes parlées à Madagascar, en Asie du Sud-Est et dans l'océan Pacifique. L'origine probable du proto-austronésien, ancêtre commun à toutes les langues de cette famille, est l'île de Taïwan. Cette famille se divise en deux branches, l'une comprenant les langues formosanes contemporaines parlées par les autochtones de Taïwan, l'autre, dite malayo-polynésienne, comprenant les langues parlées dans les océans Indien et Pacifique.

Le tahitien est donc classé dans la branche malayo-polynésienne, plus précisément dans le groupe central-oriental, qui regroupe les langues parlées à l'Est de Célèbes. Ce groupe comprend un sous-groupe océanien pour les langues parlées à l'Est de la Nouvelle-Guinée. Ce sous-groupe se scinde lui-même pour distinguer les langues océaniennes centrales et orientales, dont le foyer de diffusion est les Îles Samoa. Le tahitien est inclus dans les langues du Pacifique central (avec par exemple le fidjien), parmi les langues polynésiennes (tongien, samoan, hawaïen) et donne son nom au sous-groupe des langues tahitiennes (maoris) parlées dans les archipels de la Société, des Australes et des Tuamotu ainsi qu'aux Îles Cook et en Nouvelle-Zélande.

Comparaison du vocabulaire de base du tahitien avec sa famille linguistique[7]

Listes Swadesh : tahitien - maori de Nouvelle-Zélande - hawaïen - rotuman[8, 9] - gilbertin - tagalog

n°	tahitien	maori (LT)	hawaïen (LP)	rotuman (LPC)	gilbertin (LOCO)	tagalog (LMP)	français (LIE)
2	’oe	koe	’oe	’äe	ko	ikaw, ka, kayo *(formel)*	tu, vous *(formel)*
36	vahine	wahine	wahine	hȧn	aine	babae	femme
73	tari’a	taringa	pepeiao	faliga	taninga	tenga	oreille
74	mata	mata	maka	mafa	mata	mata	œil
92	inu	inu-mia	inu	’imo	moi	uminom, inumin	boire
93	’ai, ’amu	kai-nga	’ai	’ā, ’ātē	kana, kang	kumain, kainin	manger
100	’ata	kata	’aka	kahā	ngare	tumawa	rire
151	ua	ua	ua	uas	karau	ulan	pluie
159	fenua	whenua	honua	hanua	aontano	lupa	terre *(sol)*

Faisant abstraction de ce classement par familles, toutes les langues autochtones de la Polynésie française sont désignées par l'expression *te mau reo mā'ohi*[10, 11] qui, outre le tahitien, incluent le paumotu, le marquisien, les langues australes et le mangarévien.

En typologie morphologique, le tahitien semble être une langue isolante[12]. En typologie syntaxique, le tahitien est une langue de type VSO[13], bien que les grammaires récentes évitent dans leur description la catégorie du verbe pour privilégier le terme de prédicat. En typologie rythmique, le tahitien est une langue accentuelle, qui marque un accent tonique fixe selon la longueur des syllabes dans un mot[14].

La norme ISO 639 représente le tahitien par le code à 2 lettres `ty`; les codes `ta`, `th`, `ti` et `tt` sont respectivement utilisés pour le tamoul, le thaï, le tigrigna et le tatar, ces langues ayant plus de locuteurs vivants. La norme ISO 639-3 utilise le code à 3 lettres `tah` et catégorise le tahitien comme une langue individuelle, car distincte des autres langues tahitiennes, et vivante, car il reste la langue maternelle de dizaines de milliers de Polynésiens. Pour indiquer le tahitien comme langue de base, l'IETF reprend comme étiquette d'identification le code ISO 639-2 `ty`. Dans la classification philologique de l'Observatoire linguistique, le tahitien est inclus dans la phylozone transpacifique, numéroté `39`, du phylosecteur austronésien, classé dans la série `39-CA` (du nukuoro au rapanui), dont les langues entretiennent des relations complexes résultant de migrations interinsulaires, dans le réseau `39-CAQ` des langues tahitiennes et maories (incluant les langues marquisiennes). Le tahitien est donc identifié `39-CAQ-h` dans le « Registre de la Linguasphère ».

Nom

Tahiti étant, politiquement et en superficie, l'île principale des Îles de la Société, elle donne son nom à la langue vernaculaire de tout l'archipel.

La London Missionary Society édite en 1851 « *a Tahitian and English Dictionary* » En 1861, le tahitien est présenté par Étienne Jaussen comme un « dialecte tahitien » de la « langue maorie ». Dès 1887, il revoie cette dénomination pour privilégier celle de « langue tahitienne ». Les notices d'autorité contemporaines identifient cette langue sous le nom « tahitien » en français et « *Tahitian* » en anglais.

Le tahitien se nomme lui-même « *reo tahiti* », soit mot-à-mot « langue de Tahiti » ou « langue tahitienne »[15]. Lorsque le contexte est univoque, il est également métaphoriquement appelé « *reo mā ʻohi* », c'est-à-dire « langue parlée par les Polynésiens »[10]. Cet usage métaphorique, apparu à la fin des années 1970 et employé aussi bien en tahitien qu'en français local, sert une revendication identitaire en marquant une distinction avec la culture française[16].

Histoire

Peuplement des Îles de la Société

La seconde vague de peuplement de l'Océanie permis aux premiers Polynésiens venant de Fidji d'atteindre vers l'an 300 les Iles de la Société, jusqu'alors inhabitées. Ils apportèrent donc leur langue et n'eurent à subir aucune influence externe dans son évolution pendant plusieurs siècles. De tradition orale, il ne reste que des indices indirects de cette évolution.

Le langage parlé était autrefois l'apanage des puissants. Le peuple faisant autant que possible l'économie du langage, lui substituant des gestes et mimiques[17]. Il en reste aujourd'hui de nombreuses traces (par exemple le haussement de sourcil pour indiquer son approbation[18, 19]).

La coutume du *pi'i*

Cette coutume rendait tabous certains mots du vocabulaire[20, 21].

Évolution historique contemporaine

Première transcription

Lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle, lorsque les Européens arrivent à Tahiti, il n'y existe pas d'écriture : tout se transmet oralement. Ce sont les missionnaires protestants arrivés en 1797 sur le *Duff* (en), notamment Henry Nott (1774-1844), qui vont mettre au point le système de notation alphabétique permettant le passage à l'écrit ; après d'assez longs tâtonnements, ils adoptent un système avec 5 voyelles et 9 consonnes, et réalisent les premières impressions de la Bible traduite en langue tahitienne. Les Polynésiens vont apprendre à lire et écrire à l'aide de la Bible.

Influence des langues étrangères

Le vocabulaire s'enrichit avec l'introduction de mots nouveaux issus de la langue parlée par les missionnaires, mais aussi des langues latine, grecque ou hébraïque. Aujourd'hui encore, c'est autour de l'Église et surtout du Temple (protestant) que le Tahitien apprend à parler sa langue.

De même que les missionnaires ont donné au tahitien moderne un vocabulaire religieux particulièrement complet, les interprètes l'ont doté d'un vocabulaire administratif et juridique exhaustif et l'ont rendu apte à exprimer sans difficulté le langage des actes, jugements et textes législatifs. Ce vocabulaire est souvent tiré du français.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, l'anglais puis le français ont été la source d'apports très importants dans le vocabulaire mais aussi la cause de nombreuses corruptions de la syntaxe. L'influence de ces deux langues européennes s'est exercée spontanément à travers les échanges commerciaux et sociaux et en raison d'une présence importante de locuteurs bilingues.

Quelques mots tahitiens se sont également introduit dans la langue française[22], comme le paréo[23] du tahitien *pāreu*. De nombreux plats de la cuisine de Tahiti ne sont connus en français que sous leur nom tahitien (po’e, mā’a tinitō, etc.).

La situation actuelle du tahitien

La langue tahitienne se trouve en concurrence avec la langue française, langue officielle en tant que « langue de la République » (art. 2 de la Constitution). Parmi les langues régionales du territoire français, le tahitien est une de celles qui se maintiennent le mieux. En 2015, les meilleures estimations disponibles[4] indiquent entre 61 850 et 68 260 locuteurs en Polynésie française. En 2013, *Statistics New Zealand* ne recensait que 240 résidents néo-zélandais parlant tahitien[24]. Aucune estimation n'est en revanche disponible pour les 5 600 Tahitiens de Nouvelle-Calédonie ou les autres Polynésiens émigrés.

Le tahitien dans l'usage courant

Le tahitien reste la langue maternelle d'une partie de la population des îles de la Société ; le bilinguisme est devenu courant, mais la connaissance du tahitien est considérée comme nécessaire par le personnel politique de Polynésie française[Notes 1]. Un phénomène caractéristique de la vie politique est l'utilisation, à partir des années 1960, du tahitien pour les noms des partis politiques, notamment le Pupu Here Aia, successeur du RDPT, et de façon plus surprenante, le Tahoeraa Huiraatira, ex-Union tahitienne, fondée à l'origine dans une perspective anti-autonomiste.

Le tahitien est aussi utilisé dans les cultes chrétiens, dans un certain nombre de médias et dans l'édition.

Les prénoms polynésiens, notamment tahitiens, sont couramment donnés aux enfants nés en Polynésie française, quel que soit le lieu de naissance de leur mère[25].

Son enseignement

Le tahitien est enseigné :

- en Polynésie française, dans l'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'à la Maison de la Culture de Papeete ;
- à l'université de la Polynésie française, qui propose également une initiation en ligne au tahitien[26] ;
- en métropole, à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Son statut juridique

Dans un arrêt du 29 mars 2006 (http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000008262074&dateTexte=), (Haut-commissaire de la République en Polynésie française, M. Fritch, n° 282335), le Conseil d'État a annulé une disposition du règlement intérieur de l'Assemblée de la Polynésie française, autorisant les orateurs à s'exprimer « en langue française ou en langue tahitienne ou dans l'une des langues polynésiennes », estimant que cette disposition était contraire à l'article 57 de la loi organique du 27 février 2004, qui dispose : « Le français est la langue officielle de la Polynésie française. Son usage s'impose aux personnes morales de droit public et aux personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public ainsi qu'aux usagers dans leurs relations avec les administrations et services publics ».

Le rôle de l'Académie tahitienne

Voir la page Académie tahitienne.

Le tahitien dans la littérature

L'utilisation littéraire du tahitien est promue à partir des années 1970 par un groupe de personnalités à l'origine de l'Académie tahitienne. La littérature tahitienne moderne est illustrée notamment par Henri Hiro (1944-1990), Flora Devatine (née en 1942 ; membre de l'Académie) et Jean-Marc Pambrun (1953-2011), mais est restée dans l'ensemble modeste.

Graphies et prononciation

Depuis les premières transcriptions, le tahitien a connu près d'une dizaine de graphies différentes[27]. Aujourd'hui encore, le sujet fait débat entre les spécialistes de ces questions, particulièrement en ce qui concerne la notation de la glottale et dans une moindre mesure celle de l'allongement vocalique.

Deux systèmes d'écriture concurrents semblent néanmoins être les plus fréquemment utilisés :

- Le système adopté par l'Académie tahitienne, officiel et adapté à tout type de locuteur car strictement phonétique ;
- Le système de l'Église évangélique dit « Raapoto », particulièrement adapté à un usage par les locuteurs natifs, car contenant des simplifications évidentes.

Graphie recommandée par l'Académie tahitienne

Le système adopté par l'Académie tahitienne et choisi par un vote de l'Assemblée territoriale de Polynésie française, reprend celui utilisé pour la plupart des langues polynésiennes[28]. La glottale nommée *’eta* est ainsi notée d'une apostrophe, soit droite « ' », soit courbe « ’ », soit culbutée « ‘ ». Les voyelles allongées sont quant à elles surmontées d'un macron (ā, ē, ī, ō, ū) nommé *tārava*. Par exemple, le mot /ʔaːmui/ (« rassembler, lier les fruits en paquets ») est transcrit ‹ ’āmui ›[29].

Exemple avec la première phrase du ’Ia ora ’o Tahiti Nui, utilisant une apostrophe courbe :

> « ’Ua rahu te Atua i tō’u ’āi’a, hono no’ano’a ō te motu rau, heihei i te pua ri’i au ē, e firi nape mōrohi ’ore, ’o tā’u ïa e fa’ateniteni nei. »
>
> — Bougues *et al.*

Graphie « Raapoto »

Le système de l'Église évangélique dit « Raapoto », du nom de son auteur, Turo Raapoto, note la glottale en surmontant la voyelle qui la suit d'un accent grave (à, è, ì, ò, ù) nommé *tuì* et l'allongement vocalique d'un macron appelé *tāumi*. Néanmoins lorsque la voyelle longue est combinée à la glottale, celle-ci est surmontée d'un accent circonflexe nommé *tāfare*[27]. Lorsque l'occlusive glottale est entre deux voyelles identiques, elle n'est pas transcrite[30]. /ʔaːmui/ est ainsi transcrit ‹ âmui ›.

Exemple avec la première phrase du Ia ora ò Tahiti Nui, en vert les différences avec la graphie de l'Académie :

> « Ua rahu te Atua i tō ù âià, hono noànoà ō te motu rau, heihei i te pua rii au ē, e firi nape mōrohi òre, ò tā ù ia e faateniteni nei. »
>
> — Bougues *et al.*

Enseignement

L'enseignement du tahitien du primaire au supérieur se fait aujourd'hui selon l'une ou l'autre des graphies en fonction des choix ou partis pris des enseignants ou de leurs formateurs, ce qui n'est pas sans poser de problèmes sur le plan de la cohérence pédagogique.

Alphabet

Selon la graphie de l'Académie tahitienne, l'alphabet tahitien se compose de 13 lettres et de trois signes diacritiques (l'apostrophe, le macron et le tréma).

Consonnes

Modes d'articulation	Points d'articulation			
	Labial		Coronal	(aucun)
Pulmoniques	Bilabial	Lab.-dent.	Alvéol.	Glottal
Nasales	**m** [m] (*mō*)		**n** [n] (*nū*)	
Occlusives	**p** [p] (*pī*)		**t** [t] (*tī*)	**’** [ʔ] (*’eta*)
Fricatives		**f** [f] (*fā*) **v** [v] (*vī*)		**h** [h] (*hē*)
Roulées			**r** [r] (*rō*)	

Voyelles

Le tahitien compte cinq voyelles notée *a*, *e*, *i*, *o*, *u*[31].

Comparativement au français[32], les lettres *i* et *o* se prononce de manière similaire ; la lettre *a* est plus proche de l'antérieure [a] que de la prononciation française standard [ä] ; la lettre *e* se prononce [e] comme le graphème ‹ é › en français ; la lettre *u* se prononce [u] comme le digramme français ‹ ou ›.

Le tahitien a deux degrés de quantité vocalique : bref et long. L'accent tonique suit la voyelle longue[33].

	Antérieures		Postérieures	
Fermées	**i** [i] (*ī*) **ï** [i] (*ī toro ’a’ī*)	**ī** [iː] (*ī tārava*)	**u** [u] (*‘ū*)	**ū** [uː] (*‘ū tārava*)
Mi-fermées	**e** [e] (*ē*)	**ē** [eː] (*ē tārava*)	**o** [o] (*‘ō*)	**ō** [oː] (*‘ō tārava*)
Ouvertes	**a** [a] (*‘ā*)	**ā** [aː] (*‘ā tārava*)		

Altération de la prononciation

Certaines diphtongues sont usuellement prononcées comme des monophtongues sans que cela soit considéré comme incorrect (par exemple ‹ a’e › dans *pīra’e* se prononce usuellement [ɛ]. D'autres modifications sont considérées [Par qui ?] comme fautives : par exemple ‹ iho › dans *vaiiho* se prononce usuellement [ʃ] (comme en français le digramme ‹ ch ›).

Quelques éléments de la syntaxe

Afin de faciliter les comparaisons, les phrases d'exemple ci-dessous sont identiques à celles données dans l'article maori des îles Cook.

Déictiques personnels

Comme la plupart des langues d'Océanie, le tahitien fait pour cette catégorie de termes[Notes 2] une distinction entre le duel et le pluriel, et entre l'inclusif et l'exclusif (distinctions que l'on retrouve dans les langues malayo-polynésiennes en général).

Singulier

- *Vau* : je, moi ; *`ua 'amu vau i te i'a* : « J'ai mangé le poisson » ; *E haere au i te fare ha’api’ira’a ānānahi* : « J'irai à l'école demain » ; *E 'ārote au inānahi, no te ua rā, 'ua fa'aea vau* : « J'allais hier labourer (le champ), mais j'ai dû abandonner car il a plu ». À noter que « vau » devient « au » après « e » et « i ».
- *'oe* : tu, toi ; *'ua 'amu 'oe i te i'a* : « Tu as mangé le poisson » ; *'ua fa'a'ino 'oe tō mātou pereo'o* : « Tu as cassé notre voiture » ; *'o 'oe ho'i, te ta'ata ta te ha'avā e 'imi nei* : « Tu es l'homme que la police recherche ».
- *'ōna/'oia* : il, lui, elle ; *'ua amu 'ōna i te i'a* : « Il/elle a mangé le poisson » ; *'Eaha 'ōna i haere mai ai ?* : « Pourquoi est-il/elle venu(e) ? » ; *'aita 'ona i 'ō nei* : « Il/elle n'est pas là ».

Duel

- *Tāua* : inclusif, nous deux (inclusif : toi et moi) ; *'ua amu tāua i te i'a* : « Nous (toi et moi) avons mangé le poisson » ; *haere tāua* : « Allons-y » ; *'o tō tāua hoa tē tae mai ra* : « Nos

amis arrivent ».

- *Māua* : nous deux, (exclusif : lui/elle et moi) ; *'ua amu māua i te i'a* : « Nous (lui/elle et moi) avons mangé le poisson » ; *e ho'i māua ma Titaua i te fare* : « Titaua et moi rentrons chez nous » ; *No māua tera fare* : « Cette maison est la nôtre ».
- '*ōrua* : vous deux ; *'ua amu 'ōrua i te i'a* : « Vous deux avez mangé le poisson » ; *Haere 'ōrua* : « Allez-y » ; *Na 'ōrua teie puta* : « Ce livre vous appartient à tous les deux ».
- *Rāua* : ils, elles (deux) ; *'ua amu rāua i te i'a* : « Eux deux ont mangé le poisson » ; *Nō hea mai rāua ?* : « Où étiez-vous tous les deux ? » ; *'o rāua 'o Pā tei noho i te fare* : « Lui (ou elle) et Pa sont restés chez eux ».

Pluriel

- *Tātou* : Nous (inclusif : vous - 2 ou plus - et moi) ; '*o vai tā tātou e tīa'i nei* : « Qui attendons-nous ? » ; *E'ore tā tātou amura'a toe* : « Nous n'avons plus de nourriture ».
- *Mātou* : nous (exclusif : ils, elles et moi) ; *'o mātou ma Herenui i haere mai ai* : « Nous sommes venus avec Herenui » ; '*ua 'ite mai 'oe ia mātou* : « Tu nous as vus ».
- '*outou* : Vous tous ; *'a haere atu 'outou, e pe'e atu vau* : « Partez devant, je vous suis » ; *o 'outou 'o vai mā i haere ai i te tautai ?* : « Avec qui êtes-vous partis pêcher ? ».
- *Rātou* : Ils, elles, eux (plus de deux) ; *'ua pe'ape'a rātou 'o Teina* : « Ils se sont se querellés avec Teina » ; *Nō rātou te pupu pūai* : « Ils ont l'équipe la plus forte ».

Marqueurs aspectuels

L'aspect verbal[Notes 3] est un élément important de la grammaire tahitienne ; il est marqué par des tournures ajoutées à la forme verbale :

- *Tē… nei* : Indique que l'action est en train de s'accomplir ; *Tē mana'o nei au i te ho'i i te fare* : « Je pense que je vais rentrer à la maison » ; *Tē 'ata nei rātou* : « Ils sont en train de rigoler » ; *Tē tanu nei au i te taro* : « Je plante du taro ».
- '*ia* : Indique un souhait, un désir (voir également plus bas condition, supposition) ; *'ia vave mai ! e tāere tāua* : « Dépêche toi ! nous allons être en retard » ; *'ia haere vitiviti, e pō teie* : « Viens vite, il va bientôt faire nuit » ; *'ia tae mai i te 'ohipa ā te po'ipo'i Monirē* : « Viens travailler lundi matin » ; *Teie te pēpē'uru, 'ia 'amu 'oe* : « Voici du pudding d'arbre à pain, manges en ».
- '*a* : Exprime une ordre, un commandement, le devoir, l'obligation ; *'a pi'o 'oe i raro !* : « Baisse-toi ! ; *'a ti'a i ōnei !* : « Lève-toi de là ! ; *'a haere 'ōna e ti'i ia Teina* : « Il devrait partir et aller chercher Teina » ; *'a fa'aea, e tēnā ta'ata 'eiā* : « Arrête-toi là voleur ! ».
- *'eiaha/'iaha* : marque l'interdiction ; *'eiaha e hi'o* : « Ne regarde pas ! » ; *'eiaha e parau* : « Ne parle pas ! » ; *'eiaha e haere, tē fa'apiha'a nei mina i te tī* : « N'y va pas, Mina est en train de préparer (faire chauffer) le thé » ; *'ua a'o 'ōna ia tātou 'eiaha e ha'ape'ape'a ia rātou* : « Il nous a prévenus que nous ne devions pas leur créer de problèmes ».
- *e… ana* : Exprime une action ou un état habituel ; *E noho ana 'ōna i Fare i tē reira taime* : « À cette époque, il vivait à Fare (Huahine) » ; *E haere ana 'oe i te 'ori ?* : « Est-ce que tu as l'habitude d'aller danser ? » ; *E tāere ana 'ōna* : « Il est toujours en retard ».
- *e* : Exprime une action ou un état inaccompli ; *e hīmene Mere ānapo* : « Marie chantera ce soir » ; *'ua kite vau e riri rātou* : « Je sais qu'ils seront en colère ».
- '*ua* : Exprime une action accomplie, un état présent (perçu comme différent d'un état précédent), ou la surprise : *'ua 'ite mai 'oe ia mātou* : Tu nous as vus ; *'ua maita'i 'oe ?* : Cela va mieux maintenant ? ; *'ua oti te tu'era'a popo* : Le match de foot est terminé ; *'ua riri au* : « Je suis mécontent, en colère » ; *'ua nehenehe* : « Comme c'est beau ! ».

- *I…nei* : Exprime une action définitivement terminée ou un état passé. *I fānau 'aia i Tahiti nei* : « Elle est née ici à Tahiti ».
- *I... iho nei* : Exprime une action terminée mais dans un passé immédiat. *I tae mai iho nei 'ōna* : « Il vient juste d'arriver ».
- *'ahiri/'ahani* : exprime une condition, une supposition irréelle ; *'ahani 'oe i fa'atōroa ia'u, ua noho mai vau i Tahiti nei* : « Si tu m'avais donné un travail, je serais resté ici à Tahiti » ; *'ahiri te pahī i ta'ahuri, 'ua pohe pau roa ia tātou* : « Si le bateau avait chaviré, nous serions tous mort ».
- '*aita* : exprime la négation. *'aita vau e ho'i mai* : « Je ne reviendrai pas » ; *'aita 'ōna i fānau i Huahine nei* : « Elle n'est pas née ici à Huahine ».

Perspectives futures

Pour Louise Peltzer, le retour des langues polynésiennes dans les écoles depuis les années 1980 assure l'attachement des polynésiens à leurs langues vernaculaires[34]. Jacques Vernaudon disait en 2015 : « si on ne fait rien, dans une génération nous aurons affaire à une langue morte »[35]. Pour Jacques Leclerc, la disparition du tahitien est probable à terme. Son influence restera néanmoins forte dans le français parlé en Polynésie[36].

Notes et références

Notes

1. Gaston Flosse, dont la langue maternelle est le mangarévien, a appris par la suite le français et le tahitien
2. Les déictiques personnels correspondent à ce qui est couramment appelé « pronoms personnels » ; le mot « pronom » est cependant inapproprié, parce que si « il », « elle » et « ils » peuvent être remplacés par un nom, ce n'est absolument pas le cas de « je », « tu », « nous » et « vous ». « Déictique » signifie : « (mot) qui sert à désigner ».
3. L'aspect (défini/indéfini, achevé/inachevé, etc.) existe en français, mais la notion est peu utilisée parce que l'accent est mis sur le « temps » et le « mode » du verbe. Dans d'autres langues, l'aspect est aussi important que le temps, voire plus important.

Références

1. *Ethnologue* [tah].
2. ONU 1948.
3. LO2004-192 2004.
4. Charpentier et François 2015
5. « Tahitic » (http://www.ethnologue.com/subgroups/tahitic-0), sur *Ethnologue* (consulté le 21 février 2016)
6. « La famille austronésienne » (http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/famaustro.htm), sur *www.axl.cefan.ulaval.ca* (consulté le 21 février 2016)
7. Greenhill et Clark 2011.
8. « Rotuman Swadesh List » (http://search.language-archives.org/record.html?q=Rotuman&id=rosettaproject_org_rosettaproject_rtm_swadesh-1&), sur *search.language-archives.org* (consulté le 18 février 2016)

9. (en) Elizabeth Kafonika Makarita Inia, *A New Rotuman Dictionary: An English-Rotuman Wordlist*, editorips@usp.ac.fj, 1er janvier 1998 (ISBN 9789820201286, lire en ligne (https://books.google.com/books?id=61JF9QEzfrkC))
10. Fare Vāna'a 1999, mā'ohi.
11. (ty) W. Pukoki, « *Te taura firi o te reo mā'ohi* (Les tresses [généalogiques] des langues polynésiennes) » (http://www.farevanaa.pf/arbre.php) [jpg], sur *le site officiel de l'Académie tahitienne* (consulté le 25 octobre 2014)
12. Ferment Méar 2010, p. 24.
13. Ferment Méar 2010, p. 25.
14. Lazard et Peltzer 2000, p. 15.
15. Fare Vāna'a 1999, reo.
16. Tetahiotupa 2002, p. 141-143.
17. ANTOINE-D PERINI, « Francais et reo maohi dans l'aire tahitianophone. Bilinguisme ou semi-linguisme double ? » (http://www.theses.fr/1988GRE39013), sur *http://www.theses.fr/*, 1er janvier 1988 (consulté le 21 février 2016)
18. « Apprendre à dire OUI en reo Tahiti » (http://www.tahiti.tv/apprendre-a-dire-oui-en-reo-tahiti-en-video-sur-tahititv-permalink-1351-2373-16139), sur *Tahiti.tv, La webtv de Tahiti et de ses îles* (consulté le 22 février 2016)
19. « Langue ma'ohi | Le Tahiti Traveler » (http://www.letahititraveler.com/informations-generales/societe/langue-maohi/), sur *www.letahititraveler.com* (consulté le 22 février 2016)
20. Charles Vernier, « Les variations du vocabulaire tahitien avant et après les contacts européens », *Journal de la Société des océanistes*, vol. 4, 1948, p. 57–85 (DOI 10.3406/jso.1948.1592 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fjso.1948.1592), lire en ligne (https://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1948_num_4_4_1592), consulté le 21 février 2016)
21. Édouard Ahnne, « De la coutume du Pi'i et des modifications qu'elle apporta au vocabulaire tahitien: Le Pi'i », *Journal de la Société des océanistes*, vol. 261-62, 1994 [1917], p. 14-17 (lire en ligne (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN%26cpsidt=3740557), consulté le 21 janvier 2019).
22. TP, « Ces mots qui viennent de loin : du tahitien dans le français, ah bon ? » (http://www.tahiti-infos.com/Ces-mots-qui-viennent-de-loin-du-tahitien-dans-le-francais-ah-bon_a109633.html), sur *TAHITI INFOS, les informations de Tahiti* (consulté le 8 mars 2016)
23. « Paréo » (http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/affiche.exe?22;s=3542924865;d=1;f=1;t=1;r=1;), sur *Dictionnaire de l'Académie française neuvième édition* (consulté le 7 mars 2016)
24. (en) Statistics New Zealand, « 2013 Census totals by topic » (http://www.stats.govt.nz/Census/2013-census/data-tables/total-by-topic.aspx), sur *www.stats.govt.nz* (consulté le 21 février 2016) : « Table 17, Language spoken (total responses). For the census usually resident population count, 2013 Census (Code : 16117, Language spoken :Tahitian, Census usually resident population count : 240) »
25. Bacheré 2010.
26. Vernaudon et Paia 2016
27. Fare Vāna'a, « Graphie et graphies de la langue tahitienne » (https://web.archive.org/web/20070310220723/http://www.farevanaa.pf/theme_detail.php?id=5) [html], sur *farevanaa.pf*, 6 janvier 2003 (consulté le 18 octobre 2014)
28. Fare Vāna'a 1999, introduction, p. 7
29. Lemaître, Fodor et Hagège 1990, 3.1 réformes et orthographe, p. 92
30. Paia et Vernaudon 2008, Le code graphique, p. IX
31. Paia et Vernaudon 2008, L'alphabet tahitien, p. XI
32. Vernaudon et Paia 2016, Ha'api'ira'a tahi - Épisode 1
33. Paia et Vernaudon 2008, L'accent tonique, p. 3

34. Louise Peltzer, *Le cas du tahitien et des langues polynésiennes en Polynésie française*, Tréma [En ligne], 2009 (lire en ligne (http://trema.revues.org/971))
35. Jean-Pierre Viatge, « Reo ma'ohi : "si on ne fait rien, dans une génération nous aurons affaire à une langue morte" » (http://www.tahiti-infos.com/Reo-ma-ohi-si-on-ne-fait-rien-dans-une-generation-nous-aurons-affaire-a-une-langue-morte_a135875.html), sur *TAHITI INFOS, les informations de Tahiti* (consulté le 14 février 2016)
36. Leclerc 2013, Dernier paragraphe

Voir aussi

Sur les autres projets Wikimedia :

le tahitien (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Tahitian_language?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

Wikipédia en tahitien.

Bibliographie

Ouvrages généraux ou divers

- *Journal de la Société des océanistes*, Musée de l'Homme Paris, n° 119 « spécial Polynésie française », année 2004-2.
- **(en + fr + de)** Yves Lemaître, István Fodor (dir.) et Claude Hagège (dir.) (préf. Joshua Fishman), *La réforme des langues : Histoire et Avenir*, vol. 5, Hambourg, Helmut Buske Verlag, 1990 (lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_33-34/38693.pdf)), La modernisation de la langue tahitienne, p. 84-103 :

  > « Y. Lemaître a introduit en tahitien une graphie [...] repris[e] par l'Académie Tahitienne pour toutes ses publications. La notation utilisée [est] macron pour les voyelles longues et virgule renversée ou apostrophe pour les occlusives glottales [...]. Cette graphie est l'orthographe recommandée par l'Académie, aussi est-elle utilisée dans l'enseignement. [...] [C]ette réforme n'[a] pas un caractère obligatoire, les pratiques anciennes sont admises. »

  .
- Florence Ferment Méar, *Pour la défense de la langue tahitienne : État des lieux et propositions*, Paris, L'Harmattan, coll. « Lettres du Pacifique » (n° 26), juin 2010, 168 p. (ISBN 978-2-296-11682-5, présentation en ligne (http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=31397))
- **(en)** Simon J. Greenhill et Ross Clark, *POLLEX-Online : The Polynesian Lexicon Project Online* [« Projet de lexique polynésien en ligne »], vol. 50, Oceanic Linguistics (n° 2), 2011 (lire en ligne (http://pollex.org.nz) **[html]**), p. 551-559
- Jacques Leclerc, « Polynésie française » (http://www.axl.cefan.ulaval.ca/pacifique/polfr.htm), *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 2 janvier 2013 (consulté le 18 octobre 2014).
- ISPF, « Données détaillées sur les langues » (http://www.ispf.pf/bases/Recensements/2012/Donnees_detaillees/Langues.aspx), *recensement de la population de 2012*, sur *le site officiel de l'Institut de la statistique de la Polynésie française*, 22 août 2012 (consulté le 21 octobre 2014).
- France, Polynésie française. « Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ». (version en vigueur : 13 octobre 2013) [lire en ligne (http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000435515#LEGIARTI000006399388) (page consultée le 21 octobre 2014)].

- **(ty)** ONU (trad. du français par Diffusion multilingue des droits de l'homme), *Fā ʻira ʻa hā ʻati i te mau ti ʻamanara ʻa o te ta ʻata tupu* [« Déclaration universelle des droits de l'homme »] (charte internationale), Paris, 10 décembre 1948 (lire sur Wikisource, présentation en ligne (http://www.un.org/fr/documents/udhr/), lire en ligne (http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/Language.aspx?LangID=tht) [html, pdf]), ʻĪrava mātāmua
- **(fr + ty + en)** Edgar Tetahiotupa, *De l'écriture au corps*, Tahiti, Au Vent des îles, coll. « Bulletin du LARSH », 2002, 201 p. (ISBN 2-909790-47-9), « Les langues polynésiennes, quelques commentaires »
- Hervé Bacheré (dir.), *Prénoms polynésiens*, Papeete, ISPF, coll. « Points forts de la Polynésie française » (n° 10/2010), 2010 (ISSN 1247-7370 (http://worldcat.org/issn/1247-7370&lang=fr), lire en ligne (http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pf-bilans-et-etudes/PF_2010_n10_Pr%C3%A9noms.pdf?sfvrsn=0))
- Jean-Michel Charpentier et Alexandre François, *Atlas Linguistique de Polynésie Française — Linguistic Atlas of French Polynesia*, Berlin/Papeete, De Gruyter/U.P.F., février 2015, 2562 p. (ISBN 978-3-11-026035-9, lire en ligne (http://alex.francois.free.fr/AF-ALPF_f.htm))
- Roberto Salazar : *La langue tahitienne entre la Polynésie et la France* (sur l'histoire et les statuts sociologique, politique et démographique de la langue tahitienne), revue *Hopala*, Quimper, n° 50 (p. 33-40), mars 2016.

Méthodes d'apprentissage

- Mirose Paia et Jacques Vernaudon, *Tahitien/Ia ora na : Initiation à la langue tahitienne*, Paris, Bibliothèque publique d'information/Inalco, 2008, 404 p., livre broché 18 × 21,5 cm + CD audio (ISBN 9782842460792, présentation en ligne (http://catalogue.bpi.fr/permalien/document?doc=561652%3B5%3B0)).
- Jacques Vernaudon, Mirose Paia *et al.*, « Reo Tahiti : Initiation au tahitien » (http://www.reotahiti.com), cours en ligne de l'UPF visant le niveau A1 du CECRL **[html]**, 2016 (consulté le 14 février 2016)

Ouvrages didactiques

- **(en)** Gilbert Lazard, « Predicates in Tahitian », *Oceanic Linguistics*, University of Hawai'i Press, vol. 30, n° 1, 1991, p. 1-31 (ISSN 0029-8115 (http://worldcat.org/issn/0029-8115&lang=fr), JSTOR 3623158 (https://jstor.org/stable/3623158))

  En collaboration avec Louise Peltzer.
- Gilbert Lazard et Louise Peltzer, *Structure de la langue tahitienne*, Paris, Louvain, Peeters, coll. « Langues et cultures du Pacifique » (n° 15), 2000, 258 p., 24 cm (ISBN 2-87723-538-6 et 90-429-0947-1, OCLC 468686812 (https://worldcat.org/oclc/468686812&lang=fr), notice BnF n° FRBNF37651458 (https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb376514582.public), LCCN 00045316 (https://lccn.loc.gov/00045316), lire en ligne (https://books.google.fr/books?isbn=9042909471))
- Mirose Paia et Jacqueline de La Fontinelle (dir.), *Analyse d'erreurs dans le cadre de l'apprentissage de la langue tahitienne par des francophones : expérimentation d'opérations indiquées par quelques marqueurs du tahitien* (thèse de doctorat en linguistique), Paris, INALCO, 2001 (présentation en ligne (http://www.theses.fr/2001INAL0005))

Grammaires, dictionnaires et lexiques

- **(en + ty)** Herbert John Davies, *A Tahitian and English Dictionary : with introductory remarks on the Polynesian language and a short grammar of the Tahitian dialect with an appendix*

containing a list of foreign words used in the Tahitian Bible, in commerce, etc., with the sources from whence they have been derived. [« Dictionnaire tahitien-anglais »], Tahiti, London Missionary Society, 1851 (lire en ligne (http://www.arapo.org.pf/dico.html) **[html]**)

- **(fr + ty)** Tepano Jaussen, *Dictionnaire de la langue tahitienne* [« Grammaire et dictionnaire de la langue maorie : dialecte tahitien »], Tahiti, Société des études océaniennes, 2008 (réimpr. 1997, 1993, 1987, 1969, 1949, 1898, 1887) (1re éd. 1861) (ISBN 978-2-9528517-1-8, lire en ligne (http://www.arapo.org.pf/dico.html) **[html]**)
- **(fr + ty)** Mai-Arii Cadousteau et Jacques Anisson du Perron, *Dictionnaire moderne : français-tahitien et tahitien-français*, Papeete, Stepolde, 1973, 366 p.
- **(fr + ty)** Yves Lemaître, *Lexique du tahitien contemporain : tahitien-français, français-tahitien*, Paris, ORSTOM, 1995 (1re éd. 1973), 205 p. (ISBN 2-7099-1247-3, présentation en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-php/cadcgp.php?TYPE_VUE=fdi&NBREP=1&POSITION=2&COUNT=59&RESTRICT_INIT=%28LCK_CLI+not+contains+%27LOCKTAG%27%29+and+%28LCK_CLI+not+contains+%27SUPPR%27%29+and+%28DOC_CENTRE_INDEX+contains+%27FDI%27+or+DOC_REF+contains+%27PAR%27%29+and+%28IRD_DP+%3E+0%29+and+%28WKF_STATUT+%3D+%275%27+or+WKF_DAT_VALDEB+%3E%3D+%272000-01-01%27%29+AND+%28%28DOC_AB+contains+%27lexique%27+or+DOC_TITRE+contains+%27lexique%27+or+DOC_AUTEUR+contains+%27lexique%27+or+IRD_TITREG+contains+%27lexique%27+or+IRD_AUTEURG+contains+%27lexique%27+or+DOC_PER_TITRE+contains+%27lexique%27+or+DOC_DEE+contains+%27lexique%27+or+DOC_DC+contains+%27lexique%27+or+DOC_GEO+contains+%27lexique%27+or+IRD_CGEO+contains+%27lexique%27+or+IRD_NOMCG+contains+%27lexique%27+or+IRD_LOCG+contains+%27lexique%27+or+IRD_UNIV+contains+%27lexique%27+or+IRD_DIPL+contains+%27lexique%27+or+FT_TEXT+contains+%27lexique%27%29+and+%28DOC_AB+contains+%27du%27+or+DOC_TITRE+contains+%27du%27+or+DOC_AUTEUR+contains+%27du%27+or+IRD_TITREG+contains+%27du%27+or+IRD_AUTEURG+contains+%27du%27+or+DOC_PER_TITRE+contains+%27du%27+or+DOC_DEE+contains+%27du%27+or+DOC_DC+contains+%27du%27+or+DOC_GEO+contains+%27du%27+or+IRD_CGEO+contains+%27du%27+or+IRD_NOMCG+contains+%27du%27+or+IRD_LOCG+contains+%27du%27+or+IRD_UNIV+contains+%27du%27+or+IRD_DIPL+contains+%27du%27+or+FT_TEXT+contains+%27du%27%29+and+%28DOC_AB+contains+%27tahitien%27+or+DOC_TITRE+contains+%27tahitien%27+or+DOC_AUTEUR+contains+%27tahitien%27+or+IRD_TITREG+contains+%27tahitien%27+or+IRD_AUTEURG+contains+%27tahitien%27+or+DOC_PER_TITRE+contains+%27tahitien%27+or+DOC_DEE+contains+%27tahitien%27+or+DOC_DC+contains+%27tahitien%27+or+DOC_GEO+contains+%27tahitien%27+or+IRD_CGEO+contains+%27tahitien%27+or+IRD_NOMCG+contains+%27tahitien%27+or+IRD_LOCG+contains+%27tahitien%27+or+IRD_UNIV+contains+%27tahitien%27+or+IRD_DIPL+contains+%27tahitien%27+or+FT_TEXT+contains+%27tahitien%27%29%29&ORDERBY=RELEVANCE%28%29&nocache=54400a6cb63b&CMD=CHERCHE&NOTICE=1&NO_RESET=1&MODELE=vues%2Fhorizon%2Fnotice.html), lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/divers1/42359.pdf#search=%22lexique%20du%20tahitien%22) **[PDF]**)
- **(fr + ty)** Fare Vāna'a, *Grammaire de la langue tahitienne : version corrigée*, Papeete, Fare Vāna'a, 2009 (1re éd. 1986), 597 p., 148 × 210 (présentation en ligne (http://www.farevanaa.pf/publications.php))
- **(fr + ty)** Fare Vāna'a, *Dictionnaire tahitien/français* [« Fa'atoro parau tahiti/farāni »], Papeete, Fare Vāna'a, juillet 1999, 576 p., 21 × 29,30 (présentation en ligne (http://www.farevanaa.pf/publications.php), lire en ligne (http://www.farevanaa.pf/dictionnaire.php) **[html]**), « Introduction », p. 7-8 :

> « Nous nous sommes efforcés de noter les occlusions glottales au moyen d'une apostrophe (') et les voyelles longues en les surmontant d'un macron (‾) »

.

: document utilisé comme source pour la rédaction de cet article.

Articles connexes

- Académie tahitienne
- Gilbert Lazard
- *'Ia ora 'o Tahiti Nui*
- Liste Swadesh du tahitien

Liens externes

- Notices d'autorité : Bibliothèque du Congrès (http://id.loc.gov/authorities/sh85131922) · Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/4184361-7) · Bibliothèque nationale de la Diète (http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/00572495)
- **(en)** Fiche langue du tahitien (http://www.ethnologue.com/language/tah) [tah] dans la base de données linguistique *Ethnologue.*
- **(en)** Fiche langue du tahitien (http://glottolog.org/resource/languoid/id/tahi1242) [tahi1242] dans la base de données linguistique *Glottolog*.
- **(en)** Sources d'information (http://www.language-archives.org/language/tah) sur le tahitien sur le site de l'OLAC.
- « Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements » (http://www.education.pf/), sur *education.pf* (consulté le 18 octobre 2014)
- Section Pacifique du département Asie du Sud-Est, Haute Asie, Pacifique, « Tahitien » (http://www.inalco.fr/langue/tahitien) **[html]**, sur *le site officiel de l'Inalco* (consulté le 19 octobre 2014)
- **(fr + ty)** Tahiti Nui Télévision (TNTV), « TNTV Replay : Ta tatou afata teata » (http://www.tntvreplay.pf/) **[html]**, sur *le site de télévision de rattrapage de TNTV* (consulté le 18 octobre 2014)
- **(ty + fr + en)** « Association culturelle *Puna Reo Piha'e'ina* » (http://www.punareo.com/reni/) **[html]**, sur *punareo.com* (consulté le 18 octobre 2014)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Tahitien&oldid=172466086 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 29 juin 2020 à 20:20.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.